

Des bâtons dans les roues des énergies renouvelables...

Partager cet article sur:

03.03.2020

L'agriculture, souvent pointée du doigt quand il s'agit de protection de l'environnement et du climat, se fait refuser un projet qui va dans le sens de la stratégie énergétique 2050 et des objectifs climatiques fixés dans la loi sur le CO₂. Le projet de biogaz agricole de la famille Aeberhard au Petit-Vivy, pionniers de la production d'énergie photovoltaïque, a suscité une vague d'opposition pour sa proximité d'un site culturel protégé (*LL* du 6.2).

Le Tribunal cantonal a fini par trancher: la protection du patrimoine culturel passe avant la production d'énergie renouvelable. Oekostrom Schweiz, association faîtière de la branche, déplore cette décision, qui n'est pas orientée vers l'avenir et ne prend pas en considération les enjeux et préoccupations actuels concernant le climat et l'environnement.

Non seulement les installations de biogaz agricoles produisent de l'énergie renouvelable, mais elles réduisent également les émissions de méthane liées au stockage à l'air libre du lisier et fumier. Les installations de biogaz agricoles peuvent donc considérablement contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole, qui assume ainsi ses responsabilités.

En vue des nouveaux objectifs politiques et des défis actuels, nous attendons que les tribunaux cantonaux accordent à l'avenir une importance plus élevée à la production d'énergie renouvelable et que, au niveau national, la production d'énergie renouvelable et la protection du climat obtiennent la priorité lorsqu'il s'agit de conciliation des intérêts.

FABIENNE THOMAS, RESP.

POLITIQUE OEKOSTROM SCHWEIZ,

ASS. FAÎTIÈRE BIOGAZ AGRICOLES

SÉLECTIONNÉS POUR VOUS



ABONNÉS

Des déchets voyageurs

Environnement » L'usine de valorisation thermique des déchets (UVTD) des Cheneviers à



FIFA: le procès débute malgré l'état d'urgence au Tessin

Malgré l'état d'urgence décrété par le gouvernement tessinois, le procès des instances



Le National accepte un plafond pour la rente-pont



ABONNÉS

Les médecins se sont inclinés